



AFG

Les Colombages CAJ

Création : **1994**
par l'association
Autisme Avenir
Territoire : **Paris**
10 places
22 salariés
Directrice :

Charlotte Bonaldi

Composition de l'équipe

- Directrice
- Médecin psychiatre
- Psychologues
- Psychomotriciens
- Chef de service
- Assistante sociale
- Ergothérapeute
- Orthophoniste
- Aides Médico-Psychologiques
- Educateurs
- Éducateur sportif
- Moniteur d'équitation
- Artistes
- Comptable
- Secrétaire
- Agent de service

Plan d'accès

MéTRO : Plaisance ou Portes de Vanves - ligne 13
Bus : Lignes 58, 62
Tram : Ligne 3a - Didot

CAJ Les Colombages

Pavillon Blaise Pascal
96 rue Didot
75014 PARIS

Tél : 01 43 47 19 70

Mail : lescolombages2@wanadoo.fr



© photo JP Pouteau

Le Centre d'Activités de Jour (CAJ) fait partie des Colombages, qui dispose aussi d'un Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et d'un Centre d'Activités de Jour Médicalisé (CAJM).

Le CAJ Les Colombages accompagne des adultes autistes qui n'ont pas la capacité de travailler. Il a pour mission de développer l'autonomie des adultes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. La possibilité de passerelles entre le CAJ et l'ESAT permet à l'adulte autiste de bénéficier d'un accompagnement adapté.

Les principales modalités d'intervention

Les adultes sont accueillis du lundi au vendredi de 9h à 16h, ainsi que certains samedis de l'année.

Modalités d'admission

L'admission est subordonnée à la décision d'orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Lorsque la personne autiste est présentée par sa famille et/ou l'établissement qui l'accueille, la demande est étudiée par le psychiatre et la directrice. Après une journée de contact avec l'enfant, une décision est prise à l'issue d'une réunion institutionnelle.

Si l'avis est positif, le stage de trois semaines est organisé afin que la personne autiste expérimente le nouvel environnement. Au terme de cette expérience, un bilan de stage est mené en réunion institutionnelle. Les éléments sont retransmis aux établissements, à la famille et la personne lors d'une commission d'admission. La décision finale est prise par la directrice.



Chaque établissement des Colombages répond à un projet spécifique, qui correspond à une mission définie par les textes de loi. Toutefois, ils partagent une pédagogie commune qui s'appuie sur la personnalité de l'adulte pour développer ses compétences et ses intérêts. L'objectif de cette approche est de favoriser l'autonomie, la communication et la socialisation.

Le projet du CAJ Les Colombages

La première mission du centre est de permettre aux adultes autistes de conserver et développer leurs acquis tout en travaillant sur leurs compétences dans différents domaines:

- **La communication**, en favorisant et en adaptant au maximum l'environnement aux besoins de chacun
- **La condition physique** par la mise en place d'activités sportives, motrices et le soutien para-médical
- **Développer et favoriser l'insertion sociale** au sein de l'établissement par le suivi de la vie quotidienne et collective et à l'extérieur par le biais d'activités culturelles et sportives

L'équipe pluridisciplinaire propose diverses activités :

- Artistiques : sculpture, peinture, musique, théâtre, danse
- Soutien des acquis : multimédia, écriture,...
- Socialisation et autonomie : sortie café, courses, vie quotidienne (repas,...)
- Sportives : escalade, balade en forêt, piscine, roller, équitation,...

Chaque adulte autiste dispose d'un emploi du temps personnalisé en fonction des objectifs définis au préalable.. Pour une dizaine de personnes accompagnées, l'emploi du temps est organisé afin de créer une «passerelle» entre l'ESAT et le CAJ.